

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUIN 2021

2021 - 57 EXPERIMENTATION : DEVELOPPEMENT DU SERVICE « CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE » A DESTINATION LES EPCI

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 10 juin, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 03 juin 2021, s'est réuni dans la salle de l'Odysée à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 15
Votants : 17

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Délégués titulaires absents :

Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval (excusé)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu (excusé)
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé et donne pouvoir à Monsieur R. CHARBONNIER)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon (excusé et donne pouvoir à Monsieur J-P BELLEIL)
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain (Excusé)

Délégués suppléants présents :

Madame Laëtitia PELTIER, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric DUNET

Affichage le 11 juin 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2021-29 du Comité Syndical en date du 4 mars 2021 relative à l'expérimentation des plans pluriannuels d'investissement dans le cadre de l'éclairage public,

Vu la délibération n°2020-34 signature d'une convention de partenariat avec la FNCCR (programme CEE ACTEE) du Comité Syndical en date du 28 juin 2020,

Vu la délibération n°2017-34 du Comité Syndical en date du 6 juillet 2017 relative aux coûts d'accès aux services transition énergétique,

Vu l'avis favorable de la Commission de travail « maîtrise de l'énergie » en date du 25 mai 2021,

Considérant, que la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, représentent un enjeu important aussi bien pour les communes que pour les EPCI, leur intérêt à économiser est tout aussi important.

Considérant que le SYDELA a créé une mission « Conseil en Énergie Partagé » (CEP) au sein de son service Transition Énergétique afin de doter les territoires des moyens humains d'expertise, d'animation et de mise en œuvre de leur politique énergétique.

Considérant qu'il existe dès lors une mise à disposition par le SYDELA de ses services de Conseil en Énergie Partagé au profit des communes adhérentes dudit syndicat, sur une durée de trois ans.

Considérant qu'il est proposé d'étendre ces services au travers d'une expérimentation auprès de 4 EPCI que sont :

- La communauté de commune de Pornic Agglo – Pays de Retz
- La communauté de communes Sud Retz Atlantique
- La communauté de communes Chateaubriant-Derval
- La communauté de Communes du Pays d'Ancenis

Considérant qu'il est proposé au Comité que la mise en place de l'expérimentation se réalise comme suit :

- Par une convention d'une durée de 3 ans
- Un coût journée/expertise à 60€ avec une variable d'ajustement à 15% du coût global estimatif de la participation.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **De retenir les collectivités adhérentes suivantes pour expérimenter la mise à disposition du service de « Conseiller en Energie Partagée » du SYDELA vers les EPCI :**
 - **Communauté de commune de Pornic Agglo – Pays de Retz**
 - **Communauté de communes Sud Retz Atlantique**
 - **Communauté de communes Chateaubriant-Derval**
 - **Communauté de Communes du Pays d'Ancenis**

- De fixer la participation desdites collectivités adhérentes à cette expérimentation au coût journalier Expertise de 600 €
- D'autoriser le Président, ou son représentant dûment habilité à l'effet des présentes, à signer les conventions de mise à disposition entre le SYDELA et les collectivités ci-avant désignées ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dans les conditions précitées.

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



The stamp is circular with the text "Syndicat Départemental d'Énergie" at the top, "SYDELA" in the center, and "de Loire - Atlantique" at the bottom. There are two stars on either side of the word "SYDELA". A handwritten signature is written over the stamp.